

# IRAM

Fonds documentaire numérisé

**Auteur :** MARTY, André

**Titre :** Seconde et Troisième partie, In *Une approche de la classification sociale en milieu rural sahélien*, brochure n°50, pp. 22-57

**Editeur :** AMIRA, Paris

**Date :** 1986

## II. LA DIFFERENCIATION ALTEREE

Les mots restent souvent alors que les réalités désignées se transforment. Le vocabulaire de la classification sociale n'échappe pas à ce phénomène et plus qu'ailleurs peut-être le "signifiant" demeuré identique en vient à désigner des "signifiés" différents. N'est-ce pas le cas, par exemple, pour ces notions de "nobles", de "captifs", de "chefs", etc...?

L'histoire doit venir ici à la rescousse, et notamment celle qui se penche sur ces mouvements profonds : les changements structurels eux-mêmes qui sont les grands véhicules de l'évolution sociale.

Dans une zone comme la Bouche du Niger qui bénéficie d'une richesse de matériaux historiques assez exceptionnelle, il serait sans doute possible de dresser les principaux repères d'un très long parcours depuis la période pré-impériale en passant par les empires du Mali et du Songhay, les siècles d'hégémonie marocaine (Arma) et touarègue et de reconstruire la diachronie des systèmes sur près d'un millénaire. Dans le cadre de ce travail, je me limiterai plus simplement au dernier siècle de manière à appréhender seulement l'essentiel des changements entre la fin de la phase précoloniale et la situation actuelle, le but étant de comparer l'état des structures sociales aux deux extrémités de cette trajectoire de presque cent années.

Nous commencerons par un repérage rapide des modifications au sein des principales formes de l'organisation socio-économique et politique pour ensuite tenter une interprétation générale du mouvement historique.

### A) FORMES SOCIALES ET VARIATIONS HISTORIQUES

Grâce à l'apport des archives, des traditions orales, des travaux d'anthropologie<sup>1</sup>, on peut se faire une idée relativement pré-

-----  
 1) Outre les travaux déjà cités de J.P. OLIVIER DE SARDAN pour les Songhay et de J. CLAUZEL et E. BERNUS pour les Touareg, ce chapitre bénéficie également de ceux de P. BONTE, A. BOURGEOT et de l'équipe "recherches sur l'écologie et l'anthropologie des sociétés pastorales".

cise de la situation précoloniale à la veille de la pénétration française. Il est donc possible de dresser une comparaison entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et cette fin du XX<sup>e</sup>.

Les thèmes de la comparaison concerneront successivement l'organisation de la production et des échanges, celle de la vie politique et enfin les types d'extorsion. Pourquoi ceux-ci plutôt que d'autres? Tout simplement parce qu'à la suite de nombreux auteurs, ils me semblent constituer les lieux stratégiques où apparaissent le mieux les phénomènes de différenciation et de hiérarchisation sociales. En effet, pour survivre, une société a besoin de produire ses moyens d'existence et d'échanger pour obtenir ceux dont elle ne dispose pas directement. Elle a en même temps à se structurer à travers des institutions appropriées pour assurer sa cohérence interne et sa stabilité. Ces diverses tournures de l'organisation économique et politique recouvrent ou non selon les cas des rapports d'exploitation entre les êtres humains. Ce dernier thème permet ainsi de dépasser les simples notions de différence et de division du travail social pour atteindre celles d'extorsion et de domination qui séparent les exploités des exploités, les dominants des dominés.

#### 1) Les formes de la production.

A l'intérieur de la sphère de la production on peut distinguer plusieurs aspects qui permettent de repérer la mise en oeuvre des mécanismes de différenciation sociale : le foncier, les formes du travail, l'orientation de la production.

##### a) Le foncier

Le système nomade était fondé sur un double rapport d'appropriation<sup>1</sup> : - une forme "communautaire" concernant les pâturages, les points d'eau, les terres salées qui relevait en dernier ressort de la confédération de tribus.

- Une forme "particulière" pour les troupeaux possédés par des groupes domestiques restreints.

L'accès au territoire pastoral dans toute sa diversité (pâturages de saison sèche, pâturages de saison pluvieuse, etc...) était

-----  
1) Ce point a été particulièrement mis en valeur par P. BONTE.  
cf GODELIER M. op. cit. pp. 134-137 et p. 147.

médiatisé par l'appartenance des hommes à leur ensemble tribal et à leur position hiérarchique respective à l'intérieur de celui-ci. Ainsi les groupes guerriers ou aristocratiques détenaient des droits prédominants par rapport aux groupes subalternes. Le rapport à l'espace dépendait donc de la position sociale occupée au sein de la confédération et des rapports entre confédérations ou ethnies voisines, ces derniers pouvant être régis selon les cas par la force militaire, la coexistence pacifique, l'alliance, etc... L'appartenance à la tribu ou à l'ensemble tribal était donc première pour accéder aux ressources naturelles.(1)

Ce système se traduisait souvent par des droits prioritaires et non exclusifs et cette souplesse permettait ainsi de s'adapter aux situations de pénurie tout en préservant les capacités de régénération des divers écosystèmes en place (rotation des pâturages, périodes de repos, etc...). La charge étant relativement faible et assez équilibrée sur d'immenses espaces socialement contrôlés, le système parvenait à se reproduire malgré les dégâts causés par les guerres et les épizooties.

Aujourd'hui, la situation foncière est totalement bouleversée. Les terrains de parcours sont déclarés propriété publique, c'est-à-dire ouverts à tout le monde.

N'importe quel possesseur d'animaux peut envoyer ses troupeaux à la limite là où il veut, sans tenir compte des droits d'usage ancestraux, ce que les nouveaux propriétaires de bétail notamment ceux des villes ne manquent pas de faire. Cette "liberté de pâturage" s'est retournée à la longue non seulement contre les détenteurs autochtones de bétail mais surtout contre une "gestion en bons pères de famille" des ressources naturelles. Le nouveau type de propriété a joué dans la pratique comme un outil de sape de l'ancien système collectif mais sans parvenir à établir des rapports fonciers stables et garantis par la puissance publique, capables de préserver les potentialités régénératrices des écosystèmes pâturés dans un contexte où le bétail est devenu plus que jamais le secteur-clé de l'accumulation à la fois pour les ruraux (nomades et sédentaires) et pour une portion des couches aisées urbaines.

---

(1) L'organisation traditionnelle de l'espace touareg en territoires pastoraux est décrite notamment dans l'ouvrage de J. GALLAIS : Pasteurs et paysans du Gourma. La condition Sahélienne. Paris. CEGET. CNRS. 1975. pp 63-75.

La crise du pastoralisme apparaît bien comme une crise avant tout foncière où les anciens modes d'exploitation de la nature sont concurrencés par des nouveaux, anarchiques, qui se soucient peu, jusqu'à présent, de la reproduction naturelle. Le retour de la sécheresse ne peut que valider le caractère illusoire et suicidaire des grands troupeaux joints à un système d'utilisation gaspilleur des pâturages.

Ce qui est valable pour les pasteurs l'est tout autant pour la pêche fluviale. Les anciens droits collectifs que parrainaient les "maîtres des eaux" et qui réussissaient à favoriser la reproduction des poissons ont été peu à peu détruits par la "liberté de pêche" accordée à tout groupe autochtone et étranger<sup>1</sup>. Ici aussi l'augmentation quantitative de la charge accompagne un changement qualitatif dans le mode d'exploitation.

Quant au foncier de la zone agricole (terres à riz flottant), il est lui aussi sensiblement modifié depuis la fin du XIX<sup>e</sup>. A l'époque, la propriété "communautaire" dominait même si beaucoup de terres cultivées relevaient de droits d'usage privés transmissibles aux héritiers (mâles). Des prélèvements étaient effectués à la récolte par les aristocrates (Armas ou Songhay) au profit des Touaregs. Ceux-ci étaient plus préoccupés par l'accaparement des céréales que par la modification de la tenure des terres.

Avec la période coloniale, les chefs (de canton notamment) voient leurs pouvoirs nettement renforcés, en particulier dans le domaine des droits dits "coutumiers" qui les autorisent à percevoir d'importantes redevances et à se doter de véritables domaines au détriment des anciennes terres communautaires. Tous ces avantages sont obtenus grâce au rôle clé qu'ils occupent dans la redistribution foncière.

Un administrateur colonial a bien décrit le processus : "Se couvrant de notre autorité, ils (les chefs) abusèrent de leurs prérogatives concernant la répartition des terres... et firent trop souvent du remaniement des tenures un moyen d'asseoir leur autorité et d'accroître leurs revenus. Au terme de l'évolution on aboutit à une extraordinaire confusion, à un enchevêtrement de droits,

-----  
 1) JACQUEMOND S. Les pêcheurs de la Boucle du Niger. Paris. CHEAM. N° 2614. 1956. 55p + annexes.

la moindre parcelle étant souvent l'objet de prétentions multiples... Le résultat est...l'extrême instabilité et la constante insécurité des tenures. De telles conditions sont peu favorables à une mise en valeur rationnelle des terres d'autant que le tenancier qui construit une digue solide et améliore sa rizière accroît les risques de se la voir enlever. Il ne faut pas chercher ailleurs les causes de l'actuelle régression des cultures"<sup>1</sup>.

Ce constat poussa l'administration à organiser un recensement des terres et de leurs propriétaires qui aboutit à une stabilisation des droits mais aussi à un pas de plus dans la privatisation des sols. Depuis, les terres communautaires n'ont cessé d'être grignotées et d'être réduites à la portion congrue.

Aujourd'hui l'inégalité foncière quoique variable selon les villages est souvent très accusée. Beaucoup parviennent certes à se faire prêter des lopins, mais il sont à la merci des détenteurs. L'aristocratie terrienne est incontestablement celle qui, en milieu rural, est présentement la mieux dotée face à la sécheresse, ce qui lui confère une position nettement privilégiée.

Si le foncier pastoral et le "foncier piscicole" ont subi une destructuration continue au point de ne plus être en mesure d'assurer la reproduction des systèmes de production correspondants, la terre agricole (du moins en zone rizicole) demeure potentiellement la "valeur" la plus sûre mais l'inégalité dans sa répartition autant que sa rareté en fait un lieu de tensions appelées à se développer.

#### b) Les formes du travail

Le tableau suivant exprime les principaux changements à ce niveau. Il repose essentiellement sur la distinction entre les modes de faire-valoir. Ceux-ci peuvent s'inscrire dans le cadre purement familial ou celui des rapports de parenté (la division du travail y suit celle des sexes et celle des générations). A l'inverse, on peut avoir des unités de production où l'essentiel de de la production est assuré par des travailleurs "extra-familiaux" qui n'ont pas de relation réelle de parenté avec la famille des maîtres : le cas des captifs entre évidemment dans cette deuxième

1) LEROUX H. Le problème des droits fonciers dans la Boucle du Niger. Subdivision de Bourem. Paris. CHEAM. 1953. N° 2177.

catégorie. Enfin, on peut rencontrer aussi une situation intermédiaire dite "mixte" où les membres de la famille participent aux tâches en même temps que les "extra-familiaux".

Mode de faire-valoir	fin XIX <sup>e</sup>	fin XX <sup>e</sup>
extra-familial	esclaves, métayers, dépendants divers. Ce système domine dans la plupart des unités aristocratiques et parfois celles des tributaires.	domestiques, métayers dépendants divers, semi-salariés (permanents ou journaliers). Le nombre des unités extra-familiales a diminué. Le travail évolue très nettement vers des formes contractuelles avec rémunération fixée à l'avance. Le "salarial pur" est rare.
familial	en liaison avec des formes d'entraide entre unités de production et un regroupement de l'habitat.	S'est énormément développé parallèlement à la dispersion de l'habitat et au morcellement des unités de production. C'est la forme de loin la plus fréquente.
mixte	esclaves, métayers, dépendants et maîtres. Chez les propriétaires tributaires.	Domestiques, dépendants, semi-salariés et maîtres. Situation assez fréquente, notamment à l'occasion des travaux saisonniers (dans ce cas recours à des semi-salariés).

Remarques.

L'esclavage sous sa forme ancienne a disparu. Les descendants des anciens captifs qui sont restés auprès du maître ont désormais un statut qui oscille entre celui de "dépendant personnel" ou de "domestique" et celui de contractuel. Ils ont désormais le droit de quitter le maître et les descendants peuvent hériter. Leur niveau de vie et leur revenu s'avère souvent meilleur que celui de leurs semblables qui partent chercher du travail en ville. Les unités de production où ils existent encore se raréfient.

Les formes d'entraide ont perdu de leur ancienne importance.

Certaines ont même tendance à changer de nature : ainsi le boogu Songhay, à l'occasion des travaux des champs, qui tend à fonctionner au profit des seuls exploitants aisés.

La forme familiale est celle qui a le plus progressé (en quantité) mais ce mouvement traduit un éclatement des anciennes formes de solidarité et une fragilisation accrue du système de production.

Les formes semi-salariales se développent. L'argent pénètre dans la rémunération mais le plus souvent pour une part seulement de celle-ci. On ne peut donc parler de salariat ni de production de type capitaliste<sup>1</sup>.

### C) L'orientation de la production

Le but le plus général était et reste l'autosubsistance : il s'agissait et il s'agit encore de produire pour satisfaire le plus possible directement les besoins du groupe domestique (céréales, lait, viande, poisson, etc...). L'accumulation d'importants domaines fonciers était limitée à la fin du XIX<sup>e</sup> par l'importance de la propriété communautaire, par les capacités limitées de mise en oeuvre (main-d'oeuvre et techniques disponibles...), par les rapports tributaires qui régissaient l'organisation de l'ensemble régional et aussi par les exactions commises à l'occasion des guerres et des razzias. Il en était sensiblement de même pour les troupeaux.

La sécurité instaurée par le régime colonial et l'autonomie nouvelle acquise par les anciens tributaires ont incontestablement favorisé la constitution de troupeaux et l'accumulation sous forme de têtes de bétail parmi les nomades mais aussi les sédentaires. C'est également l'époque où les aristocraties terriennes, à la faveur de l'appui de l'administration coloniale, ont pu agrandir leurs domaines fonciers (sans rechercher d'ailleurs une mise en oeuvre maximale). L'accumulation est donc devenue, après l'autosubsistance, un objectif de production mais qui n'a été réalisé que par un nombre limité d'anciens aristocrates ou tributaires.

Enfin un troisième objectif n'a cessé, comme partout ailleurs, de grandir pour tous les exploitants : la nécessité de produire pour vendre. Alors qu'autrefois l'échange marchand ne concernait que "l'excédent" et se réalisait uniquement avec des groupes "extérieurs" à la

-----  
1) cf. GASTELLU J.M. "Du salaire". AMIRA. 1983. op. cit. pp. 245-247.

communauté, aujourd'hui il s'est généralisé au point de modifier les systèmes de production (changement dans la structure des troupeaux pour répondre à la demande des villes, développement de la monnaie, introduction de celle-ci dans la rémunération du travail, etc...). A l'origine, l'impôt levé en argent a été le levier principal de ce phénomène lourd de conséquences. Au lieu que les échanges se fassent directement (troc...) entre groupes complémentaires, le détour par le marché et les commerçants est désormais inévitable. Un processus de "séparation" de petites unités familiales restreintes accompagne nécessairement cette orientation : l'argent casse les anciennes formes de solidarité ou de complémentarité pour recréer de nouvelles formes de dépendance (vis-à-vis des marchands). Aujourd'hui, chacun est obligé de produire pour vendre. La part de production autoconsommée s'est réduite au profit de la part produite en vue du marché.

Ces objectifs d'autosubsistance, d'accumulation, de production marchande sont évidemment réalisés de façon très variable et avec des formes de liaison entre elles différentes selon les unités de production<sup>1</sup>. Il faudra en tenir compte dans la catégorisation sociale.

## 2) Les formes de l'échange

Je me servirai ici des travaux de POLANYI<sup>2</sup> qui distingue trois principes d'intégration économique : la réciprocité, la redistribution, l'échange marchand.

Il est clair que la zone de prédilection des formes de circulation réciproque, entre "groupes symétriques", concernait et concerne essentiellement les relations de parenté (dons et contre-dons, à la naissance, lors du mariage, etc...) ou de voisinage (troc, etc...). Elles jouent certes un rôle non négligeable mais comme les rapports sociaux ne peuvent aucunement se ramener à ce type de relations, leur importance est nécessairement limitée.

Il ne fait pas de doute qu'au 19<sup>e</sup> siècle et même auparavant, la forme dominante se situait dans le registre de la redistribution consistant en "mouvements d'appropriation en direction d'un centre, puis de

-----  
1) Il convient en particulier de noter que l'accumulation (du bétail entre autres) ne vise pas toujours le marché et le profit commercial.

2) cf GODELIER M. op.cit pp 247 - 252.

celui-ci vers l'extérieur" (p 248). Les groupes dépendants ou tributaires pratiquaient des prestations de diverses sortes (nature, travail) aux aristocraties en place qui à leur tour consumaient une part et redistribuaient l'autre d'une manière "hiérarchique". Leurs membres apparaissaient aux yeux de la base comme des protecteurs et en échange de ce service celle-ci consentait à leur verser des contributions de divers types. Ce phénomène de solidarité dans l'inégalité peut se constater encore entre protégés et anciens protecteurs, même si le danger spécifiquement guerrier a disparu.

Aujourd'hui cependant le système de l'échange marchand qui n'occupait auparavant qu'une place de second plan dans la sphère de la circulation des biens détient désormais un rôle moteur. La recherche de l'argent devient la préoccupation centrale et la "valeur d'échange" tend à prendre le pas sur "la valeur d'usage" et cela à l'intérieur de domaines sans cesse étendus (parenté, religion, rémunération du travail ...)

Néanmoins, et je crois qu'il s'agit là d'un aspect capital pour notre classification sociale, cette croissance indéniable de l'argent et de la marchandise ne supprime pas jusqu'à présent les autres formes et notamment le système de prestations - redistribution : ce dernier est maintenu tout en étant transformé, tout en recevant une signification nouvelle. Non seulement l'impôt et les taxes officielles mais aussi les contributions diverses, les cadeaux aux chefs, aux représentants de l'Etat, aux marabouts, etc... continuent et occupent une place toujours très importante. La prédominance de l'argent entraîne seulement une séparation encore plus grande entre les fournisseurs de base et les bénéficiaires finaux : la part redistribuée en milieu rural est beaucoup plus faible, l'essentiel allant ailleurs (l'Etat, le marché, les villes). Le système fonctionne en grande partie grâce à la logique du système tributaire toujours maintenu : la contribution est toujours fournie "pour avoir la paix", pour obtenir un quelconque avantage, pour se sentir "protégé". Ce qui a changé c'est l'élargissement de la chaîne des bénéficiaires, ceux-ci tendant à être situés de plus en plus à l'extérieur de la société rurale.

En bref, on peut dire que l'échange marchand et le système de prestations-redistribution cohabitent au point de constituer l'ossature de l'édifice économique et social. Mais en fait, le second est repris, réinterprété, tourné et même détourné par le premier.

### 3) Les formes politiques

Au XIX<sup>e</sup>, l'aristocratie touarègue exerçait un contrôle politique à

la fois sur les villages sédentaires de la zone et sur les nomades. Pour les premiers, les aristocraties Arma (ex-Marocains) ou Songhay servaient d'intermédiaires. Quant à la zone pastorale, les mêmes aristocraties nomades prélevaient sur les groupes tributaires (Imghad, affranchis) tout en possédant elles-mêmes leurs propres unités de production. Mais celles-ci n'étaient pas spécialement "valorisées", le contrôle des tributaires assurant l'essentiel de leurs revenus. Les rapports tributaires dominaient donc très largement la scène politique, notamment à travers les rivalités fréquentes entre guerriers : ils prenaient selon les cas, la forme du tribut régulièrement prélevé ou bien celle du rapt ou de la razzia.

La période coloniale et celle qui a suivi peut être lue comme un démantèlement de cette structure politique. La conquête a commencé d'abord par séparer les sédentaires des nomades. La sécurité ramenée a ensuite entraîné le déclin des guerriers et de leur ancienne suzeraineté au profit souvent des maraboutiques. Ensuite la possibilité offerte aux captifs de quitter leurs maîtres a sans aucun doute pénalisé les groupes autrefois dominants qui ne s'étaient guère préparés ni à exécuter le travail manuel ni à gérer véritablement des troupeaux. Parallèlement les anciennes confédérations ont été morcelées et autour des années 60 ce fut la suppression, au Mali, des chefferies de canton et de tribu. Par la suite, la vie politique, avec l'institution de partis, tantôt cristallise les oppositions au pouvoir traditionnel, tantôt se confond en grande partie avec lui. On est donc en présence d'un long processus de destructuration de l'ancienne organisation politique en milieu rural au profit de celle émanant de l'Etat mais sans que cette suprématie nouvelle ne supprime la forme antérieure.

La chefferie (de village, de fraction) est donc aujourd'hui une catégorie charnière entre les ruraux et l'appareil d'Etat. Au départ élu par sa communauté, le chef est désormais désigné par l'administration après proposition par le conseil de village ou de fraction. Il est sensé représenter la communauté de base dont il est le premier porte-parole mais il tend à n'être qu'une simple courroie de transmission de l'Etat.

Si on rapproche cette analyse de l'organisation politique de celle des formes de circulation, on ne peut qu'être frappé par la similitude des stratégies déployées. Dans les deux cas, le système nouveau domine l'ancien mais ne le détruit pas, il le réoriente pour mieux s'en nourrir, le récupère, passe même une alliance avec lui. C'est dire que les formes politiques et les formes de l'échange sont étroitement liées. Ne serait-ce pas parce que ce sont les mêmes catégories sociales grosso modo qui tiennent partout les leviers de commande de l'extorsion?

4) Les formes de l'extorsion

Celle-ci correspond au surtravail dont les producteurs directs ne sont pas à même de décider l'affectation et dont ils sont spoliés au profit d'autres : elle représente un clivage radical entre les catégories sociales. On la situe généralement au sein des rapports de production mais dans le cas étudié on peut se demander si elle ne domine pas essentiellement au sein des rapports de circulation<sup>1</sup>.

A la fin de la période précoloniale, les formes d'exploitation peuvent se ramener au nombre de trois : l'esclavage, le métayage, les tributs. Les deux premiers se situaient au niveau de la production, le troisième au niveau de la circulation. Ce dernier était cependant la forme dominante et il matérialisait les rapports politiques entre les propriétaires libres ou affranchis et l'aristocratie (guerrière, religieuse ou terrienne). Les métayers étaient souvent des anciens esclaves affranchis travaillant des terres pour leurs propriétaires moyennant une partie de la récolte. L'esclavage était beaucoup plus fréquent et constituait le principal rapport d'exploitation au sein de la production, du moins à l'intérieur des unités domestiques des grandes familles. Mais ce rapport restait confiné à l'intérieur de celles-ci. Au dehors, l'esclave était désocialisé. C'était l'organisation tribulaire qui régissait les relations entre unités domestiques et qui contrôlait leur reproduction : c'était elle en particulier qui donnait accès aux principales conditions de la production : esclaves, bétail, terre. C'est donc elle qui dominait.

Quant aux femmes et aux cadets, dans le cas précis des sociétés Touarègue et Songhay, je ne pense pas qu'on puisse affirmer avec certitude qu'il y ait eu une exploitation générale caractérisée. C'était surtout parmi les esclaves et notamment les femmes esclaves que l'oppression se faisait le plus ressentir. Dans ces sociétés, les rapports de production esclavagistes ont permis de décharger les femmes et les cadets de condition libre de nombreuses tâches et ont, semble-t-il, contribué de ce fait à leur donner un statut nettement plus privilégié, du moins sur le plan économique, qu'au sein d'autres groupes ethniques.

1) OLIVIER DE SARDAN J.P. Les sociétés songhay-zarma. op. cit. p. 107 :

"le rapport tribulaire est un rapport d'extorsion extérieur au procès de production lui-même, par lequel des prestation unilatérales... renforcent les principaux statuts socio-politiques".

Qu'en est-il aujourd'hui ? L'esclavage comme tel a disparu et là où les descendants des anciens captifs sont restés, leur statut s'est modifié : non seulement ils ont accès à la propriété (celle du bétail surtout), à l'héritage, mais ils savent généralement tirer parti de la pression politique organisée contre l'esclavage pour faire valoir leur rôle irremplaçable et se faire payer très cher leur maintien sur place. Leur niveau de revenu est souvent supérieur à celui d'un manoeuvre urbain. L'adage selon lequel certains propriétaires sont devenus les "bellas de leurs bellas"<sup>1</sup> n'est pas si faux. On retrouve ici le caractère désuet de l'esclavage dans certaines conditions historiques<sup>2</sup> : Beaucoup de maîtres lui préfèrent désormais d'autres formes politiquement mieux acceptées et économiquement plus rentables : le métayage, diverses formes de dépendance personnelle, et plus récemment des formes contractuelles (semi-salariat, etc...)

Les formes de l'exploitation se sont donc modifiées. Dans la sphère de la production nous avons certes le métayage, le fermage (location de la terre), le travail des dépendants ou des domestiques, le travail contractuel pouvant être de type présalarial. Mais l'extorsion la plus générale reste au niveau des rapports marchands (produits ruraux sous-payés, détérioration des termes de l'échange avec le monde paysan, etc...) et des rapports tributaires (prélèvements de toutes sortes et allant à toute une panoplie de destinataires, depuis les intermédiaires ruraux jusqu'aux représentants des forces externes dominantes). C'est par là que s'opèrent de la façon la plus visible l'appauvrissement et le développement du sous-développement du monde rural<sup>3</sup>.

-----

1) Le mot "bella" signifie "esclave" (en Songhay).

2) A propos de la disparition de l'esclavage en Europe Occidentale, M.GODELIER écrit qu'elle "fut souvent le fait des maîtres eux-mêmes : dans leur propre intérêt, en effet, ils supprimèrent l'esclavage pour lui substituer des formes de dépendance personnelle moins brutales, et surtout plus profitables, dans la mesure où elles exigeaient un moindre contrôle des individus et de l'organisation de leur travail, tout en les incitant à plus d'efforts et de coopération". Op.cit. p. 286.

3) N'oublions pas aussi l'importante ponction opérée sur les travailleurs migrants tout au long du chemin de l'exode. Mais il s'agit là de formes d'exploitation subies hors du milieu rural.

## B) ESSAI D'INTERPRETATION

Après ce tour d'horizon sur les lieux où paraît s'exprimer le mieux la différenciation sociale, nous devons tenter une synthèse explicative du mouvement historique depuis la fin du XIX<sup>e</sup> : Celle-ci sera étalée à travers une série de points de réflexion qui s'enchaînent.

1) Globalement parlant, on passe d'un système tributaire à un système mixte où l'aspect marchand domine tout en cohabitant étroitement avec l'aspect tributaire revu et corrigé. On peut donc parler d'un système marchand-tributaire pour caractériser la situation présente.

2) Ce dernier traduit un déplacement du lieu de la domination : il n'est plus à l'intérieur de la paysannerie mais à l'extérieur de celle-ci. L'échange marchand inégal et les formes tributaires réactualisées fonctionnent désormais essentiellement au profit des forces externes et servent à drainer les "surplus" et les possibilités d'accumulation vers celles-ci et les catégories sociales qui maîtrisent respectivement l'appareil d'Etat, les rouages du marché et les pôles urbains. Il est normal que ce déplacement véhicule avec lui un remodelage des rapports sociaux. "Les structures sociales, écrit M. HAUBERT, sont à présent caractérisées principalement par la dépendance extérieure, les communautés paysannes étant dépossédées de leur autonomie. Les relations déterminantes des paysans ne sont donc plus très souvent des relations internes à la communauté villageoise, mais des relations externes, c'est-à-dire principalement des relations à l'Etat et à l'économie marchande. (Il ne faut donc) plus se placer uniquement "dedans" ou "dehors", mais au point d'articulation des dynamismes externes et des dynamismes internes".<sup>1</sup>

3) Ce déplacement historique ne remet pas en question la remarquable constance de la prédominance conjointe des rapports de circulation et des rapports politiques. Le rapport tributaire est les deux à la fois et l'échange marchand, ancien ou actuel, est largement marqué par ses liens étroits avec le pouvoir.

On sait que le contrôle du commerce entre l'Afrique guinéenne et le Maghreb par les royaumes ou empires sahélo-soudanais a été le moteur principal de l'organisation politique et économique, beaucoup plus en tout cas que la recherche de l'appropriation des moyens de production et des produits locaux. Et lorsque ces échanges diminuent, dès avant la fin de l'empire Songhay,

1) HAUBERT M. "Dynamismes paysans, structures sociales et développement rural" ASSCOD n° 51. janv-mars 1980 · p.53.

l'intérêt des princes pour les grandes plantations croît certes mais ne parvient pas à imiter les autres grandes civilisations agro-fluviales (Égypte, Mésopotamie, etc...). La diminution des revenus du commerce exacerbe au contraire les rivalités mais aussi la recherche des tributs<sup>1</sup>. Le système tributaire ne pénètre pas directement les rapports de production qui restent d'ordre esclavagiste ou familial. Il se contente de prélever en aval des produits et en amont de distribuer des esclaves. Du coup, les techniques et les rendements n'évoluent guère. Le système n'est pas fait pour encourager la production mais pour contrôler les échanges et consommer<sup>2</sup>.

Ce regard jeté loin en arrière évoque le "temps long" de F.BRAUDEL : "Au delà de ce "récitatif" de la conjoncture, l'histoire structurale, ou de longue durée, met en cause des siècles entiers ; elle est à la limite du mouvant et de l'immobile et, par ses valeurs longtemps fixes, elle fait figure d'invariant vis-à-vis des autres histoires, plus vives à s'écouler et à s'accomplir, et qui, en somme, gravitent autour d'elle".<sup>3</sup>

Ne négligeons certes pas les nouveautés radicales introduites au XX<sup>e</sup> mais celles-ci ne peuvent aucunement faire table rase d'un passé aussi profond et de structures qui savent malgré tout s'adapter à des conditions nouvelles. Pour le moment, c'est toujours le contrôle du pouvoir lié à la sphère des échanges qui reste l'enjeu le plus en vue, beaucoup plus sans doute que celui lié à la sphère de la production immédiate. Seule la gravité de la crise actuelle est peut-être en mesure de modifier cet état de choses !

4) Cette liaison du contrôle politique et des échanges continue bien souvent encore à être vécu sous le mode de la dépendance personnelle. "C'est précisément parce que la société est basée sur la dépendance personnelle, écrit Marx, que tous les rapports sociaux apparaissent comme des rapports entre les personnes... au lieu de se déguiser en rapports sociaux des choses"<sup>4</sup>. Olivier de Sardan, de son côté, dit que la notion de dépendance "plonge ses racines dans la parenté", recouvre les relations enfants-parents, femmes-hommes, cadets-ainés, captifs-maîtres, tributaires-chefs : "la relation dépendant-protecteur peut ainsi servir de matrice commune au discours des diverses inégalités sociales, au-delà de leurs spécificités respectives, et connoter

1) TYMOWSKI M. Le développement et la régression chez les peuples de la Boucle du Niger à l'époque précoloniale. Varsovie 1974.

2) A propos d'une situation assez similaire, celle de l'Afrique du Nord au XIV<sup>e</sup>, Y. Lacoste s'est risqué voici quelques années à parler de "mode de production artificiel... donc particulièrement vulnérable". IBN KHALDOUN p. 44.

3) BRAUDEL F. Ecrits sur l'histoire. Paris. Flammarion. 1969. p 112.

4) MARX. K. Le capital. Paris. Ed. Sociales. 1971. T 1. Livre 1er, p. 89.

aussi bien les rapports familiaux immédiats, qu'en sont le point de départ, que les relations de servilité et de clientèle ou les hiérarchies politiques complexes"<sup>1</sup>.

Cette notion pour le moins qu'on puisse dire n'a pas perdu de son actualité !

5) Cette toile de fond de la dépendance personnelle gêne au plus haut point l'apparition claire et nette, j'allais dire cartésienne, de clivages sociaux entre protecteurs et protégés. Nous rejoignons ici cette notion de "néo-patrimonialisme" évoquée par J.F. MEDARD et présentée comme "la confusion de la chose publique et de la chose privée" et "qui a pour résultat de personnaliser les relations politiques et de transformer les ressources politiques en ressources économiques"<sup>2</sup>.

Un des rôles des couches intermédiaires et notamment des chefs n'est-il pas précisément de personnaliser cette confusion à travers le contrôle des relations avec le pouvoir et l'extérieur ? De leur côté, les "nouveaux riches" des villes qui se mettent à posséder des terres et des troupeaux à la campagne n'ont pas toujours, contrairement aux apparences, "la recherche directe du profit" comme "première préoccupation"<sup>3</sup> : le réseau de protégés et de clients dans lequel ils se trouvent placés demande à être reproduit au détriment souvent de la conception classique de la rentabilité.

6) Cependant, la prédominance des rapports marchands tend à la longue à éroder les réseaux de la dépendance personnelle et à couper peu à peu le cordon ombilical avec certaines parties de ceux-ci. Incontablement, chaque catastrophe, chaque crise, chaque nouvelle sécheresse tend à élargir le fossé entre l'individu et son groupe d'origine. La multiplication des petites unités familiales traduit au mieux ce processus d'individualisation et de séparation partielle d'avec le reste de la communauté<sup>4</sup>. L'autonomie apparemment obtenue se paye cependant d'une fragilisation accrue et d'une plus grande sensibilité aux aléas du marché et de la nature.

-----

1) OLIVIER DE SARDAN J.P op. cit. p. 128.

2) MEDARD J.F. "L'Etat clientéliste transcendé ?" Politique Africaine. n° 1 Janv. 1981. pp 120-124.

3) RAYNAUT C. "Le cas de la région de Maradi (Niger)". Sécheresses et famines du Sahel. T II. Sous la direction de J. COPANS. Paris. Maspéro. 1975 pp. 33-34.

4) Il faudrait même aller plus loin et montrer comment les stratégies se mettent à différer au sein des entités familiales entre hommes et femmes, entre aînés et cadets...

7) Ce mouvement de rupture par rapport aux anciennes solidarités, fusent-elles inégalitaires, ne va cependant pas pour le moment jusqu'au bout de sa logique, sauf de rares cas. On assiste donc à un phénomène contradictoire de démantèlement et de conservation comme si les dépouilles de l'ancien édifice social restaient encore indispensables aux forces qui l'agressent. On retrouve ici ce que disait C. MEILLASSOUX : "par ce processus, en essence contradictoire, le mode de production domestique est à la fois préservé et détruit, préservé comme mode d'organisation sociale producteur de valeur au bénéfice de l'impérialisme, détruit parce que privé à terme, par l'exploitation qu'il subit, des moyens de sa reproduction"<sup>1</sup>.

Les migrations temporaires de travail, auxquelles sont condamnés un très grand nombre de ruraux sahéliens, exprime bien cette contradiction. D'un côté, elles alimentent au moindre coût les secteurs les plus avancés dans la pénétration des rapports marchands. Mais d'un autre, du fait de leur caractère transitoire, elles servent à préserver la petite production rurale et les petites unités familiales.

8) En guise de conclusion pour la catégorisation sociale, essayons à présent de résumer les principales leçons de ce chapitre portant sur les changements structurels et historiques.

a) Si les rapports sociaux dominants se situent au niveau du pouvoir politique et des échanges tributaires ou marchands, une manière de déchiffrer les catégories sociales consistera à croiser le critère politique et le critère économique, c'est-à-dire la relation aux réseaux du pouvoir (traditionnel ou moderne) et la relation à la richesse économique. A la suite de K. VERGOPOULOS, on peut, en effet, soutenir ceci<sup>2</sup>: "dans les modèles de sociétés occidentales, les différenciations sociales émanent en premier lieu du champ des affaires privées et de celui des relations capital-travail, l'Etat n'a pour fonction que d'entériner, subsidiairement, ces modifications.. Dans (les) sociétés dépendantes, l'inverse est vrai : la relation au pouvoir politique et constitutionnel n'entérine pas un statut social mais c'est elle au contraire qui donne accès à un statut social et, partant, donne lieu au processus de différenciations sociales. Dans ces conditions, il y a confusion de tous les aspects de la vie sociale : la relation au pouvoir politique est, elle-même, un rapport économique et social. D'où la gravité que re-

1) MEILLASSOUX C. Femmes, greniers et capitaux. Paris. Maspero 1975. p 148. (Souligné par moi).

2) VERGOPOULOS K. "Grèce". Le Monde Diplomatique, Déc. 1977.

vêt toute divergence d'opinion politique : son enjeu n'est pas seulement politique mais aussi, et directement, "économique et social à la fois".

Au stade où nous sommes dans la démarche, le croisement évoqué ci-dessus peut donner quatre situations différentes :

- L'individu ou le groupe occupe une position forte à la fois dans les rouages du pouvoir et ceux de l'économie.

- L'individu ou le groupe a accès au pouvoir mais a peu de poids sur le plan de sa propre richesse personnelle. C'est le cas de ces notables possédant peu de moyens économiques.

- L'individu ou le groupe est riche sur le plan économique mais il reste en dehors des réseaux du pouvoir politique. C'est le cas typique de ces grands éleveurs qui se tiennent à l'écart des postes de responsabilité.

- L'individu ou le groupe ne détient ni richesse ni pouvoir. C'est "le pauvre", notion qu'il faut entendre comme celui qui est privé de biens mais aussi et surtout de relations d'influence.

b) Les remarques faites sur l'importance des forces externes et des couches intermédiaires nous pousse à distinguer trois paliers dans la différenciation sociale :

- les catégories dominantes essentiellement basées à l'extérieur de la paysannerie.

- les catégories intermédiaires qui jouent un rôle stratégique dans l'articulation des catégories dominées et des catégories dominantes.

- les catégories dominées de la campagne et de la ville.

c) Notons aussi la présence de deux séries de trajectoires d'origine opposée (ce qui ne signifie pas qu'elles sont automatiquement conflictuelles).

- celles qui partent du système traditionnel et qui intègrent plus ou moins les "valeurs" véhiculées par le marché et l'Etat.

- celles qui partent d'une position acquise dans le complexe marché - Etat-ville et qui tentent de s'implanter en milieu rural.

Cette distinction permet de repérer l'origine de la richesse accumulée selon que celle-ci a été obtenue grâce à des positions acquises à l'intérieur ou à l'extérieur du monde rural. Elle devrait servir essentiellement au repérage des trajectoires sociales les mieux placées (telles que les notables traditionnels et les "nouveaux riches").

d) La notion de dépendance personnelle reflète une réalité complexe où les véritables contradictions sont souvent masquées ce qui rend d'autant plus ardu tout effort de catégorisation sociale. Nous sommes loin des "classes à l'état pur" !

En fait, il nous faut prendre en considération deux phénomènes contradictoires : d'un côté, la société traditionnelle affectionne les déclarations radicales d'inégalité et de hiérarchie entre les hommes (cf l'exemple déjà donné au chapitre précédent du noble face à l'esclave) et de l'autre, l'importance des phénomènes de la dépendance personnelle qui tend, à l'inverse, à voiler les rapports d'exploitation.

### III. LA DIFFÉRENCIATION MANIFESTÉE

La différenciation sociale énoncée par ceux-là même qui sont directement impliqués ne reflète pas totalement la stricte réalité. De plus, entre le langage courant et la relecture du passé, il y a à la fois recouvrement et hiatus, retransmission et trahison : le simple décodage de l'un et de l'autre pour aussi indispensable qu'il soit ne suffit pas à nous donner une vue exacte de l'échiquier social actuel. Un véritable travail de construction de la catégorisation sociale susceptible d'exprimer le devenir hétérogénéisé d'aujourd'hui s'impose. Mais auparavant il n'est pas inutile de nous attarder sur la manière concrète dont fonctionne le système social et à laquelle le praticien de projet est confronté tous les jours.

Dans ce but, je relèverai d'abord la diversité des réactions telle qu'elle s'est révélée à l'occasion d'une intervention de développement comme celle de la relance du mouvement coopératif vécue au sein des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Régions du Mali entre 1975 et 1982. Cette approche très pragmatique nous permettra de voir les éventuels rapprochements à faire avec les analyses précédentes ou au contraire les "dissonances cognitives"<sup>1</sup>. C'est dans un deuxième temps seulement que le constat ainsi opéré pourra faire l'objet d'un essai d'interprétation.

#### A) LE CONSTAT DES REACTIONS DIFFERENCIÉES

Je prendrai trois types de faits majeurs qu'il m'a été donné d'observer pendant plusieurs années consécutives : il s'agit des attitudes face à la sécheresse, face aux innovations techniques et face aux coopératives.

##### 1) Face à la sécheresse

Il n'est pas dans mon propos ici d'interpréter le phénomène de la sécheresse mais de recueillir la variété des comportements vécus à l'occasion de ce phénomène. Il est aisé de remarquer que ces derniers sont loin d'être univoques.

-----  
 1) DESROCHE H. Le projet coopératif. Paris, Ed. Ouvrières 1976.  
 P. 433-437.

Pour simplifier, je ne retiendrais que les seuls éleveurs nomades, probablement le milieu où les différenciations sont apparues, à cette occasion, avec le plus de clarté. La sécheresse, en effet, a pu tuer (par la faim ou par la soif) les animaux des éleveurs (sédentaires et nomades) mais n'a pas supprimé la propriété des terres pour les agriculteurs qui en étaient détenteurs ni celle des unités de pêche pour les pêcheurs.

a) Les différenciations à l'oeuvre.

On peut dégager trois paliers de distinctions mises en évidence à l'occasion de la sécheresse.

- Il existe un premier palier : si elle ne l'a pas créée, la sécheresse a nettement favorisé la "fabrication" de nouveaux éleveurs. Ceux-ci ont pour particularité d'avoir pu accumuler ou de continuer à accumuler une richesse personnelle grâce à leur position acquise au sein des rouages du commerce ou/et ceux de la fonction publique. Ainsi nombre d'entre eux, grâce à leurs disponibilités financières et à leur capacité d'assurer soit la mobilité soit le ravitaillement en aliments du bétail en période critique, ont pu se procurer en nombre des animaux à bon marché. Fréquemment propriétaires absentéistes, confiant leurs troupeaux à des bergers rémunérés (en nature, en argent...), leurs pratiques pastorales (notamment dans l'utilisation des pâturages et des points d'eau) diffèrent sensiblement de celles des éleveurs traditionnels (beaucoup plus attachés à des parcours relativement précis).

Les ventes, obligées, par ces derniers ont donc servi à alimenter un nouveau secteur, concurrent de la production pastorale classique.

Nous avons donc là un clivage qui s'est très nettement imposé après la sécheresse de 1973.

- Un deuxième palier permet de distinguer parmi les "anciens éleveurs" ceux qui, à la suite d'importantes pertes, ont définitivement quitté la profession pour fuir à l'extérieur (exode vers l'étranger, vers les villes, les villages, etc...) et ceux qui sont restés et tentent tant bien que mal de faire de l'élevage dans leur propre milieu.

- Le troisième palier concerne précisément ces derniers. Les uns ont continué comme auparavant à se concentrer uniquement sur l'élevage et les troupeaux et gardent un mode de vie exclusivement ou essentiellement nomade. D'autres se sont mis à diversifier les activités et les sources de revenus (élevage mais aussi cueillette, transport, petits travaux, commerce et même agriculture). C'est parmi ces derniers qu'on trouve la propension la plus forte en direction d'une certaine sédentarisation et de l'agriculture.

#### b) Remarques

- La simple évocation de ces clivages permet à elle seule de pressentir l'importance des changements en cours au niveau des systèmes de production. De telles mutations technologiques s'accompagnent nécessairement de transformations sociales.
- Précisons que les sécheresses de 72 et de 84 n'ont pas créé ex nihilo ces paliers de différenciation qui leur préexistaient mais elles les ont révélés au grand jour, dans toute leur ampleur en même temps qu'elles contribuaient puissamment à les accentuer. (Au chapitre précédent, j'ai déjà évoqué le chapelet des crises historiques qui se sont succédées depuis la conquête coloniale et qui ont toutes participé au processus de destructuration de l'ancien système social : les sécheresses entrent dans ce même cycle).
- A partir des faits relevés, on peut déjà supposer que de tels phénomènes climatiques ne laissent aucune catégorie sociale totalement identique à elle-même y compris celles qui feignent de poursuivre leur route comme auparavant. La sécheresse apparaît donc comme un accélérateur de la différenciation sociale et cela de façon générale. "L'année où tout est pareil": cet adage servant à désigner l'année 72-73 signifie certes que tous les groupes sont touchés (aspect de similitude) mais ne doit pas obturer les effets différenciés (aspect de distinction).

#### 2) Face aux innovations techniques.

Parallèlement à la sécheresse nous assistons à une accentuation de l'initiative en milieu rural. Certes il ne faudrait

pas déduire de ce rapprochement que les changements techniques ont attendu les années 70 pour se produire mais sans aucun doute c'est à partir de cette période que de tels phénomènes se sont multipliés :

- Chez les agriculteurs Songhay (riziculteurs) : pénétration des motopompes, recherche accrue de nouveaux types d'aménagement des terres, développement du jardinage, etc...
- Chez les pêcheurs : développement des moteurs hors-bord, recours accru à l'importation des filets, etc...
- Chez les éleveurs (nomades) : recherche d'une diversification des revenus (agriculture, jardinage...), commerce renforcé du bétail ( changement de la composition des troupeaux : espèces, âge, sexe), achat de véhicules pour les déplacements des hommes et des animaux, transport de l'eau à des troupeaux fixés en brousse, tracé de pistes nouvelles, poussée de petits villages de sédentarisation ou de semi-sédentarisation, stockage de foin, etc...

Si une histoire des transformations des manières de produire, d'échanger, de vivre est à faire, une géographie physique et humaine de l'innovation reste également à développer. C'est que toutes les zones et tous les groupes sociaux ne sont pas concernés de la même façon par ce phénomène.

Globalement parlant, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les changements s'étaient plutôt concentrés auprès des groupes les plus en contact avec les grands circuits commerciaux et les pays étrangers (à l'occasion notamment des migrations au Ghana). Il s'agissait essentiellement du milieu sédentaire et des groupes arabes<sup>1</sup>. A la suite de la sécheresse le monde nomade a lui aussi été contraint, à son tour, d'envoyer ses fils travailler à l'étranger, se lancer dans le commerce, le transport...

Mais à l'intérieur des deux milieux, tous les groupes sociaux ne sont pas concernés au même degré : les uns se lançant de façon résolue dans la voie du changement alors qu'à l'opposé d'autres tiennent à conserver au maximum leurs habitudes et à éviter la contagion. Dans l'ensemble, cependant, la primeur

-----  
 1) cf. LEROUX H. 1953 op. cit. et GENEVIÈRE J. "Les Kountas et leurs activités commerciales". Bull de l'IFAN T. XII oct. 1954. P. 1111-1127.

du changement revient aux groupes les plus ouverts aux mécanismes marchands, l'aspect polyglotte étant souvent ici un élément extrêmement favorisant comme c'est le cas chez les Arabes. Il faut ajouter aussi les nouveaux savoir-faire acquis en exode (maçonnerie, mécanique, irrigation, etc...) Il convient de noter aussi que l'innovation a commencé à se concentrer dans les zones les plus touchées par la crise des systèmes de production c'est-à-dire essentiellement le Nord de la Boucle du Niger et de la zone pastorale. A ce propos, il est symptomatique de constater que les groupes de propriétaires, se trouvant plutôt au Sud, et détenant le maximum d'anciens serviteurs (ex-esclaves) et de troupeaux étaient les moins enclins à changer et à accepter des innovations.

Quelles conclusions peut-on tirer de ce panorama extrêmement rapide des initiatives en matière de différenciation sociale?

- On constate d'abord que l'initiative n'apparaît pas comme une question d'âge (on voit des "vieux" de même que des jeunes à la tête des changements en cours) ni de sexe (des femmes seules, célibataires ou dont le mari est en exode s'initient à l'artisanat, au commerce, au maraîchage, etc..., les femmes de pêcheurs ou de jardiniers ne sont aucunement en reste en matière de vente au détail). Ce n'est pas non plus systématiquement une question de volume de richesse : ainsi les grands éleveurs traditionnels possesseurs d'immenses troupeaux sont les moins enclins à changer et à investir autrement ; à l'opposé, on a vu des gens totalement démunis voici quelques années se lancer sur de nouvelles pistes et dotés aujourd'hui de moyens non négligeables. Enfin, ce n'est pas obligatoirement une question de statut social traditionnel ni d'appartenance ethnique puisqu'on retrouve un peu partout aujourd'hui des gens qui sont porteurs d'innovation et d'autres qui ne le sont pas (du moins jusqu'à présent).

- Deux facteurs semblent jouer le plus dans le clivage social de l'innovation. Le premier se situe au bas de l'échelle socio-économique et est lié à la nécessité absolue : l'individu brutalement démuné est prêt à accepter d'important changements pour assurer sa propre survie et celle de sa famille.

L'état de détresse dans lequel il se trouve plongé le pousse à vivre d'expédients ou à diversifier ses activités. C'est le cas des anciens captifs quittant leur maître dans le dénuement ou, plus récemment, de tous ceux dont les biens ont été balayés par la sécheresse et qui se lancent dans toutes sortes d'aventures de survie. (Nous écartons ici les cas, beaucoup plus nombreux qu'on ne pense, de ceux qui se résignent à vivre de mendicité ou de parasitisme, autre manière de faire face à la crise).

Le second me paraît encore plus important pour expliquer la redistribution en cours des rapports sociaux par le biais de l'initiative : c'est le contact avec l'extérieur. En effet, la plupart de ceux qui osent prendre le risque d'un changement significatif, peu importe ici qu'ils soient notables, "nouveaux riches", anciens élèves, ex-exodants, épouses d'exodants, ... ont ceci en commun : à un moment de leur existence, ils ne se limitent plus à leur univers traditionnel, ils tirent parti des leçons de leurs voyages, de leurs rapports avec des commerçants, des fonctionnaires, des citadins, pour comparer, s'instruire et imaginer autrement. Le changement ne vient donc pas du cœur de l'ancien système mais de ses marges et des relations extérieures auxquelles on est désormais contraint d'acquiescer.

Nous pouvons essayer de pousser plus loin l'analyse en précisant les groupes qui paraissent les plus aptes à prendre la tête des changements techniques en cours.

En premier lieu, nous trouvons certains membres de l'aristocratie particulièrement ouverts aux changements technico-économiques. Il leur arrive de mener des campagnes assez vigoureuses pour la mécanisation, le développement du jardinage, la sédentarisation, etc... Leur tendance "naturelle" est évidemment d'utiliser ces nouvelles armes dans le sens d'une reconstitution modernisée de leur ancien pouvoir qui préserverait une certaine "solidarité hiérarchique" adaptée au goût du temps. Il faut savoir à ce sujet que des pans entiers de la société restent d'autant plus enclins à opérer des changements que leurs chefs les y entraînent : le sentiment d'être "couvert" par ceux-ci reste souvent la meilleure

sécurité sociale lorsqu'on prend des risques inédits.

En second lieu, nous trouvons, peu nombreux encore, ceux que nous appelons faute de mieux les "nouveaux riches". Ils jouissent souvent d'atouts financiers, de facilités commerciales, d'avantages financiers et aussi d'une grande ouverture en matière de technologies nouvelles. Mais l'origine de leur richesse (acquise grâce à des concours autres que ceux du pur système traditionnel) et leur caractère récent joint à une tendance particulièrement forte à l'enrichissement individuel sont autant de caractéristiques pour les empêcher encore de ravir la première place aux précédents.

Par-delà ces deux groupes dont le nombre reste très restreint, commence à se profiler la constitution d'un troisième. Ce qui le caractérise, ce n'est pas l'origine sociale, très hétérogène, des individus mais le fait que ceux-ci sont les détenteurs en même temps que les artisans des nouveaux savoir-faire indispensables dans la mutation en cours. On y retrouve d'anciens élèves, mais aussi tous ceux qui du fait des projets de développement reçoivent une formation technique nouvelle telle que les secouristes, les accoucheuses, les néo-alphabètes, les puisatiers, les mécaniciens, les maçons, les gérants de magasins coopératifs, etc... Leur force de proposition autonome par rapport aux groupes précédents est encore limitée mais les savoir-faire qu'ils sont en train d'acquérir tend à faire d'eux un enjeu d'importance à la croisée du changement technique et du changement social même si leur trajectoire ne fait que commencer.

En bref, l'innovation, à l'instar de la sécheresse, représente bien un élément de distinction entre les groupes et entre les individus. Il est certainement trop tôt pour tirer des conclusions définitives alors que la sécheresse frappe à nouveau et que les moyens font souvent cruellement défaut pour soutenir l'innovation mais déjà se dessine un certain remodelage des forces socio-économiques. Qu'en est-il des projets de développement, à commencer par celui de la relance du mouvement coopératif ?

## 3) Face aux coopératives relancées (1)

Parler de coopératives dans un tel contexte, c'est poser le problème de la démocratisation en milieu hiérarchisé autour de deux principes d'intégration : le marchand et le tributaire.

Le pôle marchand individualise, casse les anciennes solidarités et tend à créer ou à recréer des clivages fondés sur l'argent. Le pôle tributaire, constitué d'un double mouvement de prestations et de protection-redistribution, représente une forme de solidarité dans l'inégalité.

Entre la logique marchande qui sépare les acteurs sociaux favorisant ainsi les solutions individuelles et la démarche coopérative qui cherche à regrouper autour d'actions en principe décidées et voulues par les membres, la distinction paraît claire. Il n'en est pas de même avec le système tributaire : les formes se recouvrent et s'opposent. Le chef traditionnel élu responsable de la coopérative aura tendance à utiliser la coopérative et ses domaines d'activité (répartition des marchandises, des crédits...) non pas nécessairement à ses seules fins personnelles mais de façon à reproduire la cohésion de son propre groupe dans sa texture hiérarchisée.

Ainsi l'observation a montré assez souvent l'existence de ces prêts coopératifs cédés à des gens de condition modeste (dépendants personnels ou anciens captifs demeurés dans l'orbite du chef et celle de son entourage) : relèvent-ils d'une démocratisation véritable ou d'une simple reproduction de l'ancien système tributaire ?

Il faut bien se persuader que la formule selon laquelle "la coopérative doit être l'affaire de ses membres et de tous ses membres" relève, au départ, d'une conception radicalement étrangère à ce type de sociétés. Comme l'a montré D. GENTIL, la coopérative, dans l'histoire des pays francophones d'Afrique, représente avant tout "une intervention de l'Etat sur la paysannerie" et non une émanation de la base de type rochdalien. En précisant davantage, il s'agit d'une intervention de certaines fractions de l'Etat : les services chargés du développement rural en particulier. Ces derniers jouent

(1) Le projet a démarré en 1975 mais n'a fini de couvrir l'ensemble des régions de Gao et Tombouctou qu'en 1982. Il se poursuit toujours dans le cadre des institutions nationales avec l'appui d'ONG. Il s'agit de coopératives au départ basées sur l'approvisionnement (biens de consommation) mais ayant par la suite délibérément accru et diversifié leurs champs d'activités, dans le domaine de la production (gestion de moyens collectifs : pâturages, points d'eau, troupeau appartenant à la coopérative, moto pompes, atelier de fabrication de pirogues,...) et celui de la commercialisation (céréales, bétail, poisson, viande séchée...).

donc un rôle majeur dans l'introduction et le devenir réel du système coopératif. Ainsi lorsque l'encadrement insiste sur la dimension démocratique de la coopérative, des "petits pas" en avant, au minimum, peuvent être opérés dans cette direction. Au sein de l'expérience qui sert présentement de référence, quatre "outils" ont pu ainsi être utilisés pour accentuer le "grignotage démocratique" :

- Les débats publics : les Assemblées Générales, les réunions diverses sont autant d'occasions de réunir les ruraux (hommes et femmes, anciens et jeunes, de catégories sociales différentes). La prise de parole est le fait certes d'une petite minorité mais il n'empêche que l'information sur les objectifs, les actions, les résultats sont diffusés et entendus d'un grand nombre. Une certaine prise de conscience est possible par ce biais.
- La décentralisation des organismes coopératifs constitue également une autre manière de contrecarrer la tendance des interventions à se limiter aux seuls centres et aux seules populations avoisinantes. Elle permet un élargissement du nombre des membres effectivement concernés.
- La nature des actions menées. Selon les cas, celles-ci peuvent intéresser un seul individu, un petit groupe ou un nombre important de gens. Au moment de la définition des programmes avec les coopérateurs, les animateurs peuvent privilégier les opérations capables de satisfaire un public relativement nombreux à travers la recherche de formules adaptées aux circonstances et néanmoins économiquement efficaces.
- La formation technique est aussi un outil des plus précieux pour accroître la capacité des coopérateurs à gérer leur organisme et à conduire avec compétence les actions menées. Ainsi l'apprentissage des savoir-faire les plus divers (comptabilité, alphabétisation, santé, soins vétérinaires, mécanique, maçonnerie, hydraulique, etc...) est un moyen de confier de nouvelles responsabilités à un nombre accru de gens de conditions sociales très différentes : la nomination des titulaires de certains postes ne dépendra plus uniquement du critère de la naissance et de la lignée familiale.

Il ne s'agit évidemment que d'outils dont la portée démocratisante relève en définitive des rapports sociaux entre les diverses composantes d'un projet (catégories différentes de ruraux, de cadres nationaux et d'organes d'appui extérieurs). Mais durant le laps de temps considéré, certaines conclusions ont pu néanmoins être tirées en la matière :

- Contrairement à certains préjugés, la situation est loin d'être figée. Les postes de responsabilité, du moins les plus stratégiques, restent certes occupés par des notables mais l'inamovibilité des titulaires à laquelle on est souvent habitué en pareille circonstance a été sérieusement ébranlée au cours des années et des Assemblées Générales de renouvellement. Les positions de cumul (occupation de postes coopératifs en même temps que de postes administratifs et politiques) se sont réduites. Les élections sont loin d'être toujours de simples formalités où les jeux sont faits d'avance. Les jeux du pouvoir se situent toujours globalement au sein des mêmes groupes mais les variations enregistrées au niveau des titulaires des alliances sont autant de démonstrations que les formes de "redistribution" pratiquées ne font pas l'unanimité. Une prise de conscience est ainsi facilitée.

- Avec les années également parviennent à se décanter des pratiques différentes, parfois contradictoires, au sein des mêmes groupes sociaux :

. S'il reste vrai que la coopérative est devenue un enjeu important au sein des couches aristocratiques qui luttent pour son contrôle, certains notables cherchent encore à l'éviter, à réduire leur participation, la jugeant contraire à leurs intérêts et préfèrent se tenir au dehors.

. Parmi les groupes traditionnellement dominés, les positions varient également. Certains voient dans la coopérative un outil capable de les aider à survivre ou à résister à la crise qui les agresse. D'autres se méfient de formules ou de décisions qu'ils estiment totalement manipulées en dehors d'eux. D'autres enfin n'y voient pas d'intérêt économique suffisant : c'est le cas notamment de ces grands propriétaires attachés à l'accumulation en rêtes de bétail qui préfèrent

se tenir à l'écart.

Pas plus que les aléas climatiques, la coopérative ne crée à elle seule une nouvelle différenciation sociale mais constituant un certain enjeu à la fois économique et politique, elle intéresse, malgré ses limites, un nombre important de gens et ceci d'autant plus qu'elle représente, dans la zone considérée, le canal principal par lequel transite l'essentiel de l'aide extérieure au développement parvenant réellement en milieu rural. Elle contribue donc à révéler les niveaux d'effervescence sociale et de cristallisation des positions.

#### 4) En résumé, sur les pratiques révélatrices...

La sécheresse, les innovations, les coopératives sont autant de phares capables de manifester les transformations en cours de l'ensemble des rapports sociaux.

Du haut au bas de l'échelle et à chacun des échelons on constate des attitudes, des prises de position très différentes. Des stratégies opposées parfois parviennent à se mettre en oeuvre alors que la position initiale est identique. Ainsi certains "nobles" continuent à refuser l'école pour leurs enfants, acceptent de s'appauvrir pour conserver leurs "bellas", cherchent à perpétuer les restes d'un ancien système alors que l'environnement l'a déjà rendu totalement désuet. D'autres, au contraire, se rendent compte de la nécessité de changements techniques mais aussi sociaux, ne refusent plus l'école, cherchent à apprendre, opèrent même des mutations spectaculaires et inattendues, tel ce vieux chef nomade prenant la tête d'un groupe de culture.

Les descendants des anciennes classes serviles ont eux aussi des comportements variables : les uns continuent à quitter le milieu rural au prix souvent d'une existence faite d'expédients aléatoires dans les villes, à l'étranger, avec de menus salaires (la liberté se résume souvent à changer de maître et de système d'exploitation). D'autres restent, s'accrochent espérant léguer à leurs descendants de quoi constituer une unité de production autonome et devenir propriétaires.

L'école peut aussi représenter un moyen de contester l'ancien classement social et de se reclasser sur des bases nouvelles. Au total, nous sommes en présence de logiques de fonctionnement et de reproduction différentes à l'intérieur des mêmes catégories sociales. A terme, cela mène à un nouveau remodelage de l'édifice social.

Il nous faut donc, à présent, tenter de comprendre ce phénomène auquel est si souvent confronté le praticien et expliquer pourquoi l'homogénéité qui caractérise en principe une catégorie sociale donnée n'est fréquemment qu'apparente. Qu'est-ce qui destabilise et disperse les positions à l'origine communes?

## B) ESSAI D'INTERPRETATION

Je ne prétends pas apporter une réponse définitive au problème posé. D'autres travaux sont encore indispensables pour avancer dans un tel domaine. Je vais donc pour le moment me limiter à rappeler deux approches qui m'aident personnellement à pénétrer la problématique de la "différenciation du semblable". La première met en valeur les aptitudes endogènes de la catégorie sociale à la dissociation. La seconde fait ressortir l'impact différencié des pressions d'ordre exogène. Les interférences de l'une et de l'autre ne peuvent que cumuler les effets différenciateurs.

### 1) L'asabiya et la tension interne

La lecture du livre d'Yves LACOSTE sur Ibn KHALDOUN<sup>1</sup> voici plusieurs années a constitué pour moi un éclairage assez nouveau permettant de comprendre un peu mieux la crise de longue durée dans laquelle sont plongées certaines sociétés africaines, notamment grâce à l'usage de la notion d'asabiya. Celle-ci appliquée par l'historien maghrébin aux sociétés d'Afrique du Nord du XIVe garde toujours une certaine

-----  
1) LACOSTE Y. Ibn KHALDOUN. Naissance de l'histoire. Passé du Tiers-Monde. Paris. Maspéro. 1969. 276.P.

pertinence pour exprimer le devenir des sociétés nord-sahéliennes évoquées ici.

Le terme arabe est traduit généralement par "esprit de corps", "esprit de clan". Loin de connoter des rapports purement familiaux ou lignagers, il s'agit d'un concept éminemment politique (un auteur<sup>1</sup> est même allé jusqu'à le traduire par "force motrice du devenir de l'Etat") qui exprime l'essence même des systèmes tributaires concernés. Selon Ibn KHALDOUN lui-même, l'asabiya "résulte du mélange de plusieurs clans dont l'un est plus fort que les autres... La clef du succès, c'est que le clan qui domine toute une tribu corresponde au "tempérament" de ce qui est en gestation. Le tempérament résulte du mélange des éléments... Aucun mélange ne peut se faire si les éléments sont en proportion égale. Il faut que l'un d'eux soit supérieur aux autres, pour que le mélange se fasse. De même, un des clans doit être plus fort, pour unifier les autres et les fondre en un seul esprit de corps (asabiya). Ainsi, tous les clans sont sous l'influence de l'esprit de clan supérieur".<sup>2</sup>

Il s'agit donc d'une véritable solidarité nouée à l'intérieur de rapports hiérarchisés autour d'un prince, d'un chef, ... Celui-ci peut être amené à exploiter les siens et à "s'enrichir de la sueur des autres... à peu de frais".<sup>3</sup> Mais en même temps, il doit "obligatoirement être supérieur aux autres en esprit de clan. Sinon il est impuissant... L'esprit de clan protège, permet la défense commune, l'expression des droits de toute sorte d'activité sociale... C'est plus qu'un simple commandement : un chef est obéi, mais ne peut contraindre... Il ne peut réussir complètement sans l'aide de l'esprit de clan, qui oblige les autres à le suivre".<sup>4</sup>

Bien sûr, la forme politique visée par Ibn KHALDOUN ne ressemble guère à l'Etat moderne mais les chefs dont il est question jouissent au départ d'un certain consensus autour de leur personne sinon de leur lignée, ils pouvaient ainsi

1 Il s'agit d'E. ROSENTHAL. cf. LACOSTE op. cit. p. 134

2 Ibn KHALD UN. Discours sur l'histoire universelle. Beyrouth. Sindbad. 1968. Trad. V. MONTEIL. P. 326.

3 idem P. 799.

4 idem P. 276.

accroître leur pouvoir personnel, agrandir leur royaume, accéder à une vie citadine de plus en plus mondaine, ils se voyaient aussi obligés de s'allier avec des éléments hétérogènes, ce qui amenait des tensions internes entre le chef et sa base sociale originelle.

A partir d'un certain stade, le chef était amené à "flotter" entre la fidélité à l'asabiya et sa trahison. Certes le contexte contemporain est très différent mais cette notion n'a pas perdu tout son intérêt et peut traduire encore assez bien la crise des chefferies traditionnelles, tant sédentaires que nomades, qui s'évertuent à trouver un compromis entre les exigences hiérarchiques de leur groupe et celles des forces externes. Elle exprime la contradiction entre une logique portant à reproduire la structure tributaire et une logique marchande impliquant l'enrichissement individuel et la privatisation des avantages. Entre les deux extrêmes de la tension, bien des attitudes sont évidemment possibles traduisant l'hésitation, le compromis, l'oscillation... En fait, rares sont les notables ruraux (y compris ceux issus des réseaux administratifs ou commerciaux) qui prennent le risque de casser totalement les ponts et donc la redistribution avec le groupe d'origine. Il existe donc souvent une sorte d'empêchement structurel à créer un groupe véritablement porteur d'un devenir autre au sein du monde rural ce qui entraîne souvent stagnation sinon régression. L'absence jusqu'à présent de véritable accumulation orientée vers le développement de la collectivité dans la gestion des coopératives alors que les moyens injectés sont loin d'être dérisoires est un nouvel indice de cette sorte de paralysie structurelle déterminée par des logiques autres que celles de la croissance des capitaux.<sup>1</sup> Je ne saurais assurer si les contradictions constatées au sein des autres catégories sociales sont toujours de même nature que celles vérifiées au sein des couches qui occupent le devant de la scène à l'aide de la notion d'asabiya mais il

---

1) "La répugnance à investir... est normale tant que le bénéfice à attendre d'un investissement... est inférieur à celui qu'on peut espérer d'un autre emploi de son épargne. Inférieur, entendons-le bien, non seulement en quantité brute, en "profit" proprement dit, mais en avantages de toutes sortes tant sur le plan économique... que sur le plan social, celui du prestige essentiellement". RODINSON M. Islam et capitalisme. Paris. Seuil. 1966. P. 152.

n'empêche que des stratégies différentes s'y prennent débouchant nécessairement sur de nouvelles classifications. Des tensions internes y existent aussi et comme partout elles sont exacerbées par la nécessité pour tous les groupes d'affronter un avenir problématique dans une période de crise extrême.

## 2) La crise ambiante et ses effets

Il est inutile d'insister ici sur la gravité de la crise sahélienne. Disons seulement que celle-ci comporte de nombreuses facettes (écologique, économique, politique, sociale, culturelle, etc... ). Du point de vue sociologique, retenons, suivant en cela l'étymologie du mot, qu'elle représente un moment crucial où il faut prendre des "décisions". Chaque groupe, chaque individu doit en effet se déterminer, opérer des choix face à une situation contraignante et inédite. "En situation normale, écrit Edgar MORIN, la prédominance des déterminismes et des régularités ne permet l'action qu'entre des marges extrêmement étroites et allant dans le sens de ces déterminismes et régularités. Par contre, la crise crée des conditions nouvelles pour l'action. De même que la stratégie militaire ne peut se déployer que dans le cadre aléatoire des batailles, de même que toute situation aléatoire permet les coups d'audace dans la stratégie des jeux, y compris les jeux de la politique, de même la situation de crise, de par ces incertitudes et aléas, de par la mobilité des forces et des formes en présence, de par la multiplication des alternatives, crée des conditions favorables au déploiement des stratégies audacieuses et inventives, favorables à ce caractère propre à toute action : la décision entre divers comportements ou diverses stratégies possibles".<sup>1</sup>

La crise favorise donc la destabilisation et la dispersion des réactions. Elle tend à séparer les individus de leurs groupes et les groupes entre eux. Les trajectoires collectives et individuelles deviennent beaucoup moins prévisibles qu'autrefois.

---

1) MORIN E. Sociologie. Paris. Fayard. 1984. P. 149.

Cette situation est à rapprocher de l'analyse de "l'effet de trajectoire" que Pierre BOURDIEU dresse des catégories socio-professionnelles en déclin dans le contexte français : "des individus issus de la même fraction ou de la même famille, donc soumis à des inculcations morales, religieuses ou politiques que l'on peut supposer identiques, se trouvent inclinés à des prises de position divergentes en matière de religion ou de politique par des rapports différents au monde social qu'ils doivent à des trajectoires individuelles divergentes et selon par exemple qu'ils ont réussi ou non les stratégies de reconversion nécessaires pour échapper au déclin collectif de leur classe. Cet effet de trajectoire... commande la représentation de la position occupée dans le monde social et par là la vision de ce monde et de son avenir".<sup>1</sup> Le même auteur ajoute ailleurs que "les effets de la trajectoire individuelle... sont particulièrement visibles dans le cas des groupes occupant des positions mal déterminées dans l'espace social et voués de ce fait à une grande dispersion sous tous les rapports".<sup>2</sup>

En Afrique nord-sahélienne, des trajectoires individuelles ascendantes (accès à des postes de responsabilité dans la Fonction Publique, réussite commerciale, apprentissage de savoir-faire recherchés) peuvent entraîner des promotions nouvelles alors que d'autres végètent, s'appauvrissent, perdent peu à peu le crédit social acquis auparavant. Derrière la destructuration se profile donc, de façon encore tâtonnante, une restructuration à venir. La dysharmonie, voire l'opposition entre trajectoires individuelles et trajectoires collectives (autre façon de signifier le délabrement de l'asabiya) est au coeur de la crise sociale aujourd'hui. On peut probablement ajouter que les trajectoires individuelles entraînant une nette ascension économique et/ou politique du côté des valeurs marchandes apparaissent encore en milieu rural trop récentes et trop dispersées pour constituer une nouvelle classe bien assise socialement mais leur persistance

-----  
 1) BOURDIEU P. La distinction. Critique sociale du jugement.  
 Paris. Ed. Minuit. 1979. P. 124.

2) Idem. P. 530-531.

dans cette direction contraste trop avec le déclin ou la stagnation des autres pour ne pas faire penser à un tel processus de déstructuration-restructuration.

Cette recomposition de l'espace social qui s'esquisse est, pour reprendre les expressions de P. BOURDIEU, une véritable "lutte de classement", "contre le déclassement" ou "en vue d'un reclassement". Pour les anciens bénéficiaires du système tributaire il s'agit de conjurer le déclin soit en s'accrochant coûte que coûte aux derniers avantages, soit en combinant ceux-ci avec les bénéfices de l'ordre marchand, soit en coupant les liens avec le groupe d'origine par la fuite à l'extérieur quand toutes les autres issues paraissent bouchées. Pour ceux qui sont déjà avancés dans la logique marchande, l'accumulation primitive d'un capital doit encore composer, dans bien des cas et selon des degrés variables, avec les formes sociales anciennes.

La complexité caractérise donc le devenir en cours. Les jeux sont loin d'être faits ce qui favorise l'émergence de stratégies différentes au niveau des conduites collectives et individuelles, au niveau également des projets. La remarque de R. M. ROCHETTE à propos de la transition est donc toujours valable : "La transition au capitalisme n'est pas linéaire et univoque. Ses points de départ sont de nature, de degré et de moment variables selon les lieux, les sociétés et les moments. L'issue de la transition n'est pas inéluctablement le capitalisme, ni même telle ou telle des formes connues du capitalisme ou du socialisme : la politique d'intervention, variable selon le rapport de force entre "ceux d'en haut et ceux d'en bas", fait que plusieurs issues sont à tout moment possibles et modifiables avant d'être atteintes".<sup>1</sup>

---

(1) AMIRA. Etat des travaux sur les indicateurs de transition. Paris. 1983. P. 101.

C'est toujours pour éclairer cette complexité ou "cette ambivalence généralisée des phénomènes" qu'à partir d'un autre contexte, malgache celui-là, J. CHARMES a mis au point sa théorie de la transition et de ses trois stades (neutralisation, absorption, dissolution). La problématique de la transition et ses déterminations du point de vue des théories, des politiques et des planifications du développement. Paris. AMIRA. 1983. P. 5.

La crise est sans aucun doute iconoclaste par rapport à bien de nos modèles et conceptions du changement social. Elle ne remet pas en question cependant la validité du travail de classement social qu'elle éclaire d'une lumière renouvelée. Au terme de ce troisième chapitre consacré aux apports de la réflexion sur les pratiques on peut mesurer combien les acquis obtenus précédemment sont un tremplin indispensable : la linguistique et l'histoire nous ont toutes deux apporté leurs clivages respectifs. La pratique à son tour nous confirme dans la nécessité d'appréhender la complexité en oeuvre à l'intérieur de ces mêmes clivages. Loin de se contenter de parodier dans leurs insuffisances les formulations du langage courant ou celles des discours scientifiques, elle invite à reprendre le travail de construction théorique, à l'affiner en tenant compte des apports des diverses disciplines et des siens propres.

Plus que tout autre probablement, le praticien ressent le décalage, la distance entre les interprétations qu'on lui offre et les faits qu'il observe et auxquels il participe parfois. Ceux-ci ne lui paraissent souvent expliqués que partiellement : aussi est-il en mesure de vivre cette inadéquation et ce "retard" de la théorie comme un élément moteur de sa propre recherche. Pour comprendre mieux les effets et l'insertion de son action, il a un besoin impérieux d'hypothèses et de "théorie" ajustées sans cesse au mouvement social en devenir.